

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00671

Numéro SIREN : 814 349 585

Nom ou dénomination : A L'HEURE PILE

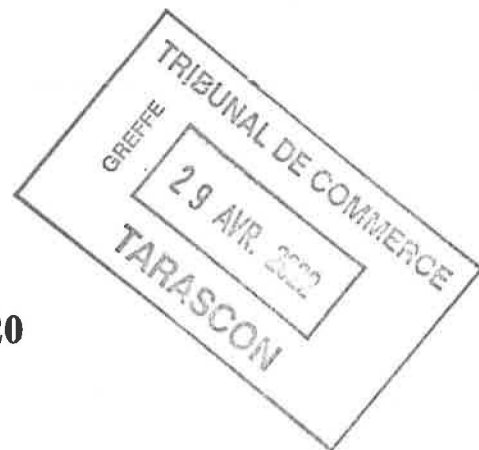
Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 1781

SAS HEURE PILE ARLES

QUARTIER FOURCHON
C COMMERCIAL L AURELIENNE
13200 ARLES

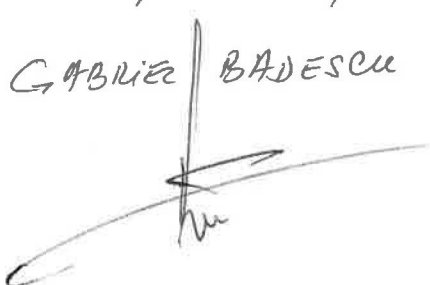
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N° 1781 DU

29 AVR. 2022



BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

Certifié conforme
GABRIEL BADESCU




BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	15 000		15 000	15 000	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	60 969	21 012	39 957	27 644	12 313 44.54
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	5 500		5 500	5 500	
	Total II	81 469	21 012	60 457	48 144	12 313 25.58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	66 954		66 954	73 765	6 811 9.23
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés				0	0 100.00
	Autres créances					
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	67 669		67 669	32 438	35 230 108.61
	Charges constatées d'avance (3)	6 398		6 398	6 279	119 1.90
	Total III	141 021		141 021	112 483	28 538 25.37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	222 490	21 012	201 478	160 627	40 851 25.43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	35 419	25 118	10 302	41.01
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 488	10 302	1 813	17.60
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	46 108	37 619	8 488	22.56
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	52 058	26 233	25 825	98.44
	Concours bancaires courants	49 623	53 369	3 747	7.02
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 015	39 186	13 829	35.29
	Dettes fiscales et sociales	675	4 219	3 544	84.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	155 370	123 007	32 363	26.31
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		201 478	160 627	40 851	25.43

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

155 370 123 007

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	114 371		114 371	144 956		30 585	21.10
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	114 371		114 371	144 956		30 585	21.10
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			13 480	1 067		12 413	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			127 851	146 023		18 172	12.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			47 256	77 643		30 387	39.14
Variation de stock (marchandises)			6 811	12 620		19 431	153.97
Achats de matières premières et autres approvisionnements			272	242		30	12.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			42 545	41 436		1 109	2.68
Impôts, taxes et versements assimilés			1 962	1 806		156	8.63
Salaires et traitements			14 219	14 422		202	1.40
Charges sociales			196	4 706		4 510	95.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 972	4 368		604	13.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			118 235	132 004		13 769	10.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 617	14 020		4 403	31.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 196		1 518		322	21.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 196		1 518		322	21.24
2. Résultat financier (V-VI)	1 196		1 518		322	21.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 421		12 501		4 080	32.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	68		1 043		976	93.53
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	68		1 043		976	93.53
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0		1 425		1 425	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	0		1 425		1 425	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	67		381		449	117.69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			1 818		1 818	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	127 919		147 066		19 147	13.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	119 431		136 765		17 334	12.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 488		10 302		1 813	17.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	15 000	15 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	15 000	15 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 957	27 644	12 313	44.54
21810000 AGENCEMENTS MAGASIN	43 684	43 684		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	17 285		17 285	
28181000 AMORT AMENAGEMENTS	20 408	16 040	4 368	27.23
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	604		604	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 500	5 500		
27510000 DEPOT DE GARANTIE	5 500	5 500		
Total II	60 457	48 144	12 313	25.58
MARCHANDISES	66 954	73 765	6 811	9.23
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	66 954	73 765	6 811	9.23
AUTRES CREANCES		0	0	100.00
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.		0	0	100.00
DISPONIBILITES	67 669	32 438	35 230	108.61
51200000 BANQUES	66 984	28 627	38 356	133.98
53100000 CAISSE	685	3 811	3 126	82.03
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 398	6 279	119	1.90
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	6 398	6 279	119	1.90
Total III	141 021	112 483	28 538	25.37
TOTAL GENERAL	201 478	160 627	40 851	25.43

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL	2 000	2 000		
10100000 CAPITAL	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	200	200		
10610000 RESERVE LEGALE	200	200		
AUTRES RESERVES	35 419	25 118	10 302	41.01
10680000 AUTRES RESERVES	35 419	25 118	10 302	41.01
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	8 488	10 302	1 813	17.60
Total I	46 108	37 619	8 488	22.56
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	52 058	26 233	25 825	98.44
16400000 EMPRUNT 50000 EUROS	22 058	26 233	4 175	15.92
16400100 EMPRUNT PGE	30 000		30 000	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	49 623	53 369	3 747	7.02
45500000 ASSO COMPTES COURANTS BADESCU	45 401	49 148	3 747	7.62
45500100 ASS COMPTES COURANTS HEURE MAR	4 222	4 222		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	53 015	39 186	13 829	35.29
40100000 FOURNISSEURS	53 015	39 186	13 829	35.29
DETTE FISCALES ET SOCIALES	675	4 219	3 544	84.01
43100000 SECURITE SOCIALE	212	271	59	21.77
43700100 RETRAITE	47	61	13	21.98
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 818	1 818	100.00
44581000 ACOMPTES REGIME SIMPLIFIE	415	2 069	1 654	79.94
Total IV	155 370	123 007	32 363	26.31
TOTAL GENERAL	201 478	160 627	40 851	25.43

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	114 371		144 956		30 585	21.10
70700000 RECETTES	114 371		144 956		30 585	21.10
Chiffre d'affaires NET	114 371		144 956		30 585	21.10
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 480		1 067		12 413	NS
74000000 SUBVENTION EXPLOITATION	13 480		1 067		12 413	NS
Total des Produits d'exploitation	127 851		146 023		18 172	12.44
ACHATS DE MARCHANDISES	47 256		77 643		30 387	39.14
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	36 005		65 439		29 433	44.98
60700100 ACHAT INTRACOMM	11 251		12 204		954	7.81
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	6 811		12 620		19 431	153.97
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	6 811		12 620		19 431	153.97
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	272		242		30	12.31
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	272		242		30	12.31
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	42 545		41 436		1 109	2.68
60603000 E D F	835		505		330	65.34
60604000 CARBURANT	1 211		1 929		718	37.22
60606000 PRODUITS ENTRETIEN	33		29		4	13.22
60608000 FOURN. DE BUREAU	74		228		154	67.67
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	487				487	
61103000 INFORMATIQUE	276		253		23	9.09
61302000 LOYER	25 473		25 232		241	0.96
61303000 LOCATION MATERIEL	932		456		1 388	304.39
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	8 019		5 832		2 187	37.51
61502000 ENTRETIEN LOCAUX	449		522		73	13.95
61504000 ENTRETIEN VEHICULE	475				475	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	802		801		2	0.20
62260000 HONORAIRES	2 040		2 040			
62270000 FRAIS D ACTE	17		141		124	87.96
62340000 CADEAUX CLIENTS	106		234		128	54.63
62380000 DIVERS	454		379		75	19.75
62410000 PORT	211		212		0	0.21
62510000 DEPLACEMENTS	1 740		1 971		231	11.72
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	753		673		80	11.95
62800000 COTISATIONS	22				22	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 962		1 806		156	8.63
63120000 TAXA APPRENTISSAGE	16		123		107	86.82
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	121		119		2	1.53
63511000 COT FONCIERES DES ENTREPR	1 562		1 564		2	0.13
63780000 TAXE HBJO	263				263	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	14 219		14 422		202	1.40
64111000 SALAIRES	13 919		14 422		502	3.48
64120000 PRIME MACRON	300				300	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES		196		4 706	4 510	95.83
64510000 U.R.S.S.A.F.		410		3 831	4 241	110.69
64532000 RETRAITE		501		738	238	32.17
64534000 MUTUELLE		105		137	32	23.15
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		4 972		4 368	604	13.82
68112000 DOT AUX AMORT		4 972		4 368	604	13.82
Total des Charges d'exploitation		118 235		132 004	13 769	10.43
Résultat d'exploitation		9 617		14 020	4 403	31.40
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		1 196		1 518	322	21.24
66100000 CHARGES D'INTERETS		262		547	285	52.12
66800000 AGIOS		934		971	37	3.83
Total des Charges financières		1 196		1 518	322	21.24
Résultat financier		1 196		1 518	322	21.24
Résultat courant avant impôts		8 421		12 501	4 080	32.64
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		68		1 043	976	93.53
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIO.		68		1 043	976	93.53
Total des Produits exceptionnels		68		1 043	976	93.53
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		0		1 425	1 425	100.00
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTION.		0		1 425	1 425	100.00
Total des Charges exceptionnelles		0		1 425	1 425	100.00
Résultat exceptionnel		67		381	449	117.69
IMPOTS SUR LES BENEFICES				1 818	1 818	100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES				1 818	1 818	100.00
Total des produits		127 919		147 066	19 147	13.02
Total des charges		119 431		136 765	17 334	12.67
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		8 488		10 302	1 813	17.60

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS HEURE PILE ARLES		QUARTIER FOURCHON C COMMERCIAL L AURELIENNE 13200 ARLES	
SIRET	8 1 4 3 4 9 5 8 5 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	4 992
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

CGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

Date: 06/04/2020 Lieu: ARLES

Qualité et nom du signataire: PDG

Signature: OBADESCU GABRIEL

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
Montants que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
MADAM BURCEA GABRIELA 84 RESIDENCE LE BOSQUET 13127 VITROLLES	50	2020					
MONSI BADESCU GABRIEL RESIDENCE LE BOSQUET 13127 VITROLLES	50	2020					

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	13 919	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Strocesslons d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SAS HEURE PILE ARLES**Adresse de l'entreprise **QUARTIER FOURCHON****13200 ARLES**Numéro SIRET * **8 1 4 3 4 9 5 8 5 0 0 0 1 2**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 0	3 1 1 2 2 0 1 9
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	15 000	012	15 000
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	60 969	030	21 012
	Immobilisations financières * (1)	040	5 500	042	5 500
Total I (5)		044	81 469	048	21 012
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	66 954	062	66 954
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072		074	0
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	67 669	086	67 669
	Charges constatées d'avance *	092	6 398	094	6 398
Total II		096	141 021	098	141 021
Total général (I+II)		110	222 490	112	201 478
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	35 419
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		8 488	10 302
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		46 108	37 619
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				
	Emprunts et dettes assimilées	156		52 058	26 233
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		53 015	39 186
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	49 623	172	50 297
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		155 370	123 007
Total général (I + II + III)		180		201 478	160 627
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires		209	210	114 371	144 956	
Production vendue	{	biens			215	214			
		services *			217	218			
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée *						224			
Subventions d'exploitation reçues						226	13 480	1 067	
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	127 851	146 023	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	47 256	77 643	
Variation de stock (marchandises) *						236	6 811	(12 620)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	272	242	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)						242	42 545	41 436	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 562)						244	1 962	1 806	
Rémunérations du personnel *						250	14 219	14 422	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	196	4 706	
Dotations aux amortissements *						254	4 972	4 368	
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	118 235	132 004	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	9 617	14 020	
Produits financiers (III)						280			
Produits exceptionnels (IV)						290	68	1 043	
Charges financières (V)						294	1 196	1 518	
Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306		1 818	
- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	8 488	10 302	
3 - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	8 488	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles *						322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
Entreprise nouvelle (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		
Divers* ZFA NG (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédence due au report en arrière du déficit	346		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993	
Zones de développement prioritaire (44 septies)									
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)							138		
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)							992		
Bénéfice col. 1						352		354	4 992
Déficit col. 2									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372	4 992
Bénéfice col. 1									
Déficit col. 2									

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HEURE PILE ARLES**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	15 000	402		404		406	15 000	15 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	43 684	452		454		456	43 684	43 684
	Matériel de transport	460		462	17 285	464		466	17 285	17 285
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	5 500	482		484		486	5 500	5 500
TOTAL		490	64 184	492	17 285	494		496	81 469	81 469

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	16 040	542	4 368	544		546	20 408
	Matériel de transport	550		552	604	554		556	604
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	16 040	572	4 972	574		576	21 012

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

SAS HEURE PILE ARLES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Déficits de l'exercice	860	4 992
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	4 992

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 124
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	17 664
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Néant ☒

Désignation de l'entreprise : SAS HEURE PILE ARLES

Exercice ouvert le : 01/01/2020

et clos le : 31/12/2020

Durée en nombre de mois

1

2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
	861	

Effectifs affectés à l'activité artisanale

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
---	-----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 1 4 3 4 9 5 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HEURE PILE ARLES

ADRESSE (voie)

QUARTIER FOURCHON

C COMMERCIAL L AURELIENNE

CODE POSTAL

13200

VILLE

ARLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MADAM

Nom patronymique

BURCEA

Prénom(s)

GABRIELA

Nom marital

BADESCU

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

270357

N° Département

99

Commune

ROUMANIE

Pays

Adresse :

N°

84

Voie

RESIDENCE LE BOSQUET

Code postal

13127

Commune

VITROLLES

Pays

FRANCE

Titre (2)

MONSI

Nom patronymique

BADESCU

Prénom(s)

GABRIEL

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

091156

N° Département

99

Commune

ROUMANIE

Pays

Adresse :

N°

Voie

RESIDENCE LE BOSQUET

Code postal

13127

Commune

VITROLLES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A L'HEURE PILE
SAS
au capital de 2000,00 Euros
Siège social
Quartier fourchon
13200 ARLES
Numéro d'identification : 81434958500012

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et un

Le 24 avril,

A 19 heures,

Les associés de la société A L'HEURE PILE, SAS au capital de 2000,00 Euros dont le siège social est à QUARTIER FOURCHON 13200 ARLES se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Gabriel BADESCU, propriétaire de
cinquante parts, ci 50 parts

Madame Gabriela BURCEA, propriétaire de
cinquante parts, ci 50 parts

Total des parts présentées ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur Gabriel BADESCU préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions aux gérants, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre de ce jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 8488 Euros, de la manière suivante:

AUTRES RESERVES 8488 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 et suivants du Code de Commerce, la collectivité des associés prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ou n'a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé et approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que la gérance n'a pas perçu au titre de l'exercice 2020 de rémunération .

Aucune rémunération est prévue pour 2021 sauf si une évolution du CA le permettait.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'aucune charge et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'ont été engagées par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Gabriel BADESCU



Gabriela BURCEA

